

Compte rendu annuel des tirs 2024

Comme d'habitude les tirs se sont déroulés au stand des Francs-Tireurs de Mont. Nous avons effectué 13 journées de tir le samedi entre début avril et fin juillet. Il faut noter que les deux premières séances prévues en mars ont dû être annulées faute de participants (battues non terminées). Le nombre des séances a été sensiblement le même que l'année dernière. Toutes les séances du mercredi ont été annulées. L'encadrement des chasseurs participant aux séances de tir a été assuré par des membres bénévoles de l'ADCGG64 et par un technicien de la FDC64 pour partie de celles-ci. Ce compte rendu est le premier depuis 2019 car **les séances de tir n'ont pas eu lieu en 2020 et 2021 pour raisons sanitaires et les comptes rendus de 2022 et 2023 n'ont pas été faits pour des raisons organisationnelles.**

166 chasseurs du département ont participé à ces 13 séances. Leur nombre a diminué de moitié par rapport à 2019. En moyenne nous avons donc une douzaine de chasseurs par séance, leur nombre variant de 5 à 20. En 2019 nous avons étendu la possibilité d'inscrire une quinzaine de tireurs par demi-journée. Ce système n'a pas rendu tous les services que nous en attendions du fait d'un manque de rigueur de la part de sociétés de chasse qui inscrivent, lors de l'établissement du calendrier, des chasseurs qui se désistent au dernier moment sans prévenir. Cet état de fait devient alarmant car il pénalise des chasseurs intéressés, que l'on refuse quand les listes d'inscription sont complètes, alors que certaines séances n'ont vu participer que 5 chasseurs. Cette attitude peu responsable **n'est pas non plus appréciée des bénévoles de l'ANCGG** qui viennent à 4 ou 5, sur leur temps libre, pour encadrer des chasseurs pas plus nombreux qu'eux-mêmes.

Nous allons devoir revoir de façon beaucoup plus rigoureuse notre système de réservation et d'inscriptions pour éviter de pénaliser des équipes ou des individuels qui ont parfois du mal à trouver un créneau dans le calendrier des séances prévues.

Le nombre de tirs effectués est assez variable entre les individus mais en moyenne chaque chasseur effectue au moins 2 ou 3 séries de 5 tirs au sanglier courant. Les tirs s'effectuent à 30m et, quand le temps le permet, pour ceux qui le désirent, à 50m en fin de séance. Sur les 13 séances, près de **3400 cartouches ont été tirées** sur la cible mobile (**2569 cart**) et sur les cibles de réglage (environ **830 cart**), ce volume reste à peu près constant et représente une moyenne d'une vingtaine de cartouches par tireur (elle était de 17 cart/tireur en 2018), d'où la recommandation faite à chaque participant lors des inscriptions de se munir au minimum d'une boîte de 20 cartouches.

Il y a encore des chasseurs qui arrivent pour une journée de tirs avec 6 cartouches dans la poche !!! (Ce sont souvent les mêmes qui trouvent qu'il serait normal que la FDC64 paye les cartouches tirées tout en ignorant qu'elle paie déjà la location du stand à la journée.)

Les résultats des tirs sur cible mobile sont assez constants d'un groupe à l'autre. La tendance relevée est :

en tirant à 30m (1747 tirs) : la proportion des tirs acceptables est sensiblement meilleure que celle relevée les années précédentes (933 / 1747 tirs), de même que celle des tirs hors cible (533 / 1747 tirs) et les tirs inacceptables représentent toujours environ 1/6 des atteintes (281 / 1747 tirs). La qualité des tirs semble donc s'améliorer au fil des années d'une façon globale, une bonne partie des chasseurs ayant l'occasion de tirer plus souvent en battues.

en tirant à 50m (822 tirs) : les résultats qui étaient déjà pratiquement **divisés par 2** les années précédentes ne s'améliorent pas vraiment. **On compte 371 tirs acceptables, 331 tirs hors cible et 120 tirs inacceptables.** Pour bon nombre de chasseurs non habitués au stand de tir la distance de 50 m paraît hors de portée et bien trop difficile à atteindre alors qu'ils sont persuadés en chasse pratique qu'avec leur carabine ils peuvent se permettre de lâcher des balles à des distances bien supérieures ...

Lors de ces séances de tirs on constate que les résultats obtenus par les **chasseurs qui tirent souvent** sont incontestablement **supérieurs à la moyenne** des participants aux battues qui ne tirent quelquefois que quelques cartouches par an. *L'intérêt d'offrir au maximum de chasseurs la possibilité de tirer 10 ou 20 cartouches le même jour et de se familiariser avec leur arme de battue ainsi que de prendre conscience des distances de tir et des limites de leur habileté au tir reste **absolument indéniable**.* Un deuxième objectif et non des moindres, est d'enfoncer le clou sur **l'aspect sécuritaire** et d'échanger sur les problèmes que peut présenter **l'utilisation généralisée**, que certains souhaitent, **de la chevrotine en battue en milieu ouvert.**

Malgré un fléchissement du nombre de chasseurs inscrits cette année l'intérêt des chasseurs du département pour cette activité se confirme année après année et c'est tant mieux. La fédération consent un gros effort pour assurer cette prestation, les bénévoles de l'ADCGG qui encadrent les séances également mais le jeu en vaut la chandelle. La sécurité en battue n'a pas de prix et le bénéfice apporté par ces journées de tirs, reconnu par l'ensemble des participants après chaque séance, est loin d'être négligeable.

Le président de l'ADCGG64

Pascal Régin